



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DELIBERATION N°4 DU VENDREDI 31 MARS 2023

L'an deux mille Vingt-trois, le trente et un mars à 16H30, le CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) de la Commune de Caromb, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, en session ordinaire sous la Présidence de la Vice- Présidente, Madame Monique MONTAGARD
Date de convocation : 20 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Etaient présents : (4) Membres issus du Conseil Municipal : Monique MONTAGARD (vice-présidente), Elisabeth BELLENGER, Magali BONNAVENTURE, François ENDERLIN

Membres et personnalités extérieures désignées par Mme le Maire (2) : Muriel RIPERT, Anne laure MARI

Absents ayant donné procuration (4) : Maxime ALLEGRE (procuration à Muriel RIPERT), Marie-Andrée CARRASCO (procuration à Magali BONNAVENTURE), Jade NAVARRO (procuration à Elisabeth BELLENGER), Magali AUGIER (procuration à Monique MONTAGARD),

Absente excusée (1) : Valérie MICHELIER

Assistait également à la réunion : Monsieur André MORALES, Chef du Service Affaires financières et services de proximité, Madame Stéphanie BRIQUET, Gestionnaire CCAS

Budget du CCAS- Adoption du Budget Primitif 2023

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration le budget Primitif 2023, qui s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	600,00 €	600,00 €
FONCTIONNEMENT	108 467,88 €	108 467,88 €
TOTAL	109 067,88 €	109 067,88 €

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré,

DECIDE

D'adopter dans leur totalité les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement du budget Primitif 2023 du CCAS, tels qu'exposés ci-dessus et détaillés dans l'édition officielle jointe à la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

A CAROMB, transmise le 04/04/2023

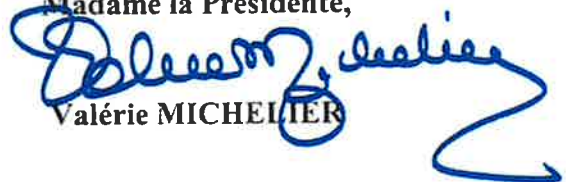
La Secrétaire de Séance,



Anne-Laure MARI



Madame la Présidente,



Valérie MICHELIER